



Convention pour le climat et l'environnement

france•tv

édito

Un jour de 2024, il nous a été proposé d'écrire une "feuille de route" pour faire "bifurquer" notre entreprise (nous suivions un programme de la Convention des Entreprises pour le Climat). Nous deux, seulement nous deux, pour dessiner le plan qui ferait avancer France Télévisions et ses près de 9 000 salariés ? Il nous a semblé qu'il manquait du monde avec nous pour tenir le stylo.

Heureusement, quelques mois plus tard, cette tâche, lourde mais néanmoins enthousiasmante, était confiée à 80 salariés – tirés au sort mais représentatifs, venus de toute la France et de tous les secteurs de l'entreprise – dans le cadre d'un

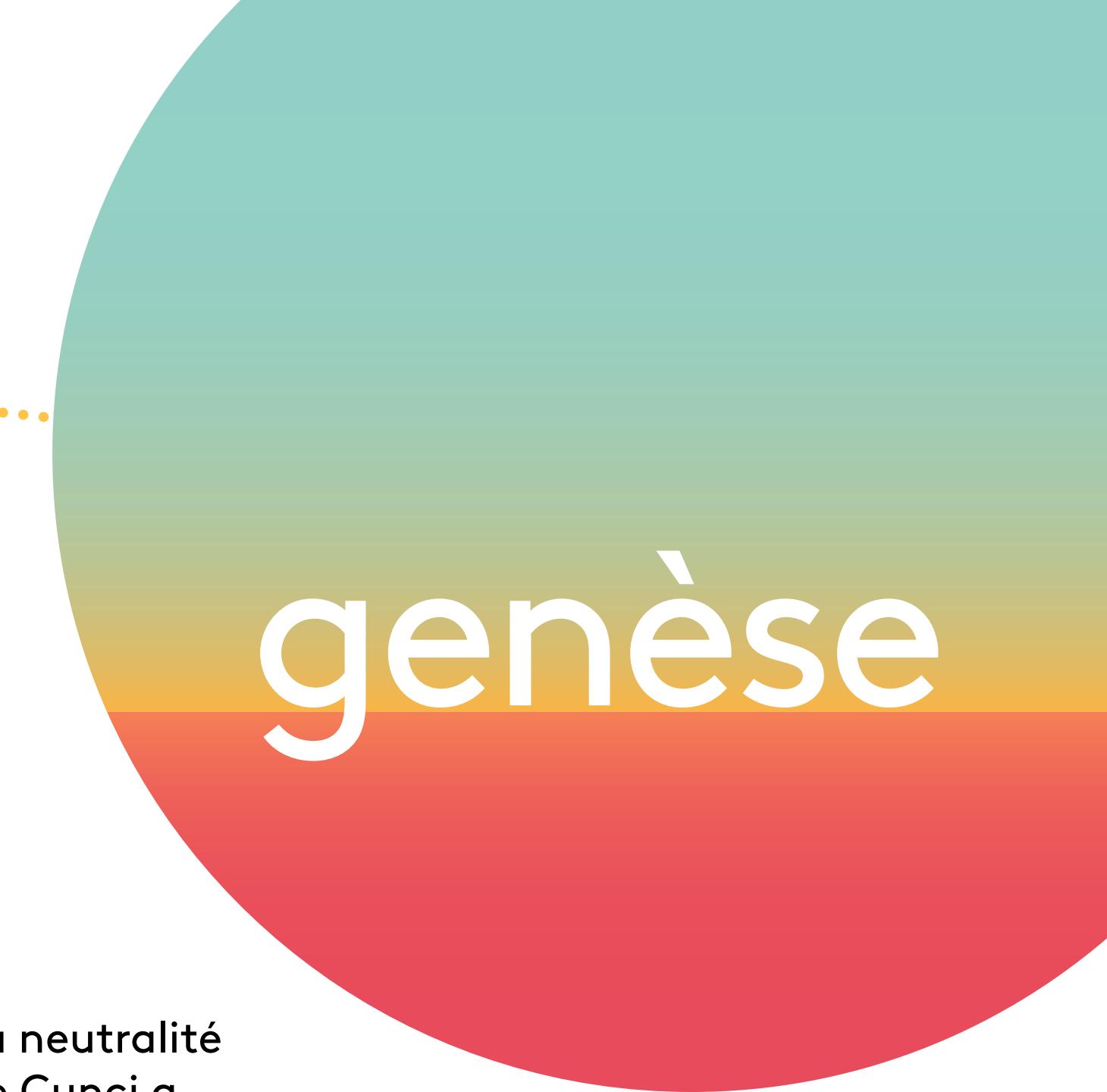
dispositif qui se voulait très proche de la Convention citoyenne pour le climat de 2019. C'était le début de la Convention de France Télévisions pour le climat et l'environnement.

De mai à octobre 2025, cette Convention s'est réunie pour des journées de travail pour le moins intenses. On a mélangé les compétences, on a écouté les meilleurs experts, on s'est informés, on a délibéré, on a proposé, on a redélibéré, on a amendé, on a reproposé et, enfin, on a voté. Le résultat, ce sont près de 100 propositions pour baisser les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte environnementale de France Télévisions, avec l'exemplarité comme maître mot.

Le formidable collectif qui s'est formé et le remarquable travail qu'il a mis sur la table nous a rappelé une évidence : pour faire avancer les sujets essentiels à l'avenir de notre entreprise de service public, il n'y a pas mieux que de s'appuyer sur le collectif de ceux qui la font vivre au quotidien. Copiloter ce processus aura été passionnant – mais un petit regret subsiste : pourquoi, mais pourquoi est-ce qu'on n'a pas été tirées au sort, nous ?



Encarna Marquez et Audrey Cerdan,
sponsors de la Convention de France Télévisions
pour le climat et l'environnement et membres
du comité de pilotage



genèse

Précurseur dans son engagement pour la préservation de l'environnement, le groupe France Télévisions a mis en place de nombreuses démarches dans le domaine de la production, des programmes afin de sensibiliser ses publics, de la diffusion et enfin au sein même de son entreprise.

Le groupe public accompagne ses publics et ses collaborateurs dans cette démarche en les informant des enjeux, des initiatives et des solutions pour la défense de l'environnement et de la biodiversité. Dans le cadre de son plan de transition écologique, France Télévisions s'est engagé dans une démarche concrète pour maîtriser son bilan carbone.

Pour y parvenir, le groupe optimise sa consommation d'énergie, sa production de déchets, les déplacements personnels et professionnels et forme ses collaborateurs aux enjeux de la transition écologique. Grâce à ces efforts, le groupe est parvenu à réduire son empreinte carbone d'environ 43 % depuis 2011.

Cette année, pour accélérer encore et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, la présidente Delphine Ernotte Cunci a lancé une initiative participative d'envergure avec 80 salariés du groupe tirés au sort : la Convention de France Télévisions pour le climat et l'environnement. France Télévisions devient ainsi la première grande entreprise publique française à lancer une concertation interne sur ce thème avec un tel niveau d'ambition.

Cette Convention vise à mobiliser l'intelligence collective pour identifier et mettre en œuvre des solutions concrètes adaptées aux métiers de l'audiovisuel et réalistes. Cet objectif ambitieux s'accompagne de contraintes budgétaires, exigeant imagination et créativité pour repenser les pratiques du groupe et innover.

la convention

5 sessions
de mai à
octobre
2025

SESSION 1 - 12, 13 ET 14 MAI
Les enjeux climatiques et environnementaux, constituer le collectif de travail

SESSION 2 - JUIN
Approfondir les connaissances et initier la réflexion collective en caractérisant les sources d'émissions

SESSION 3 - 2 ET 3 JUILLET
Formuler des propositions collectives

SESSION 5 - 7 ET 8 OCTOBRE
Finaliser et adapter les propositions à la réalité de l'entreprise

SESSION 4 - SEPTEMBRE
Approfondir les propositions, évaluer leur impact et définir les conditions de réalisation

80 salariés de France Télévisions tirés au sort, à Paris, en région et en Outre-mer

paroles d'experts



Jean-Marc Jancovici

ingénieur, spécialiste d'énergie et de climat, président du Shift Project

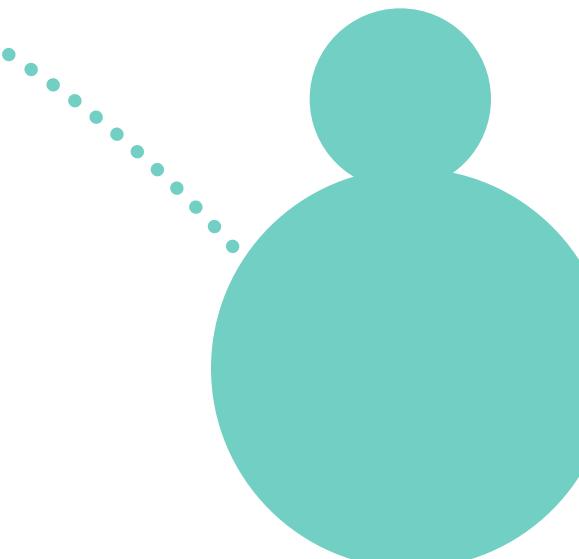


“Pour baisser les émissions de gaz à effet de serre, ce qui est difficile n'est pas tant de comprendre le problème ou ce qu'il faut faire sur le papier : c'est d'accepter sa part d'effort dans un mouvement d'ensemble, même si le bénéfice pour tous est clair. La Convention citoyenne, qui permet une mise en responsabilité collective et informée, aide clairement à surmonter cet obstacle.”



Laurence Tubiana

ancienne coprésidente de la Convention citoyenne pour le climat et négociatrice de l'Accord de Paris

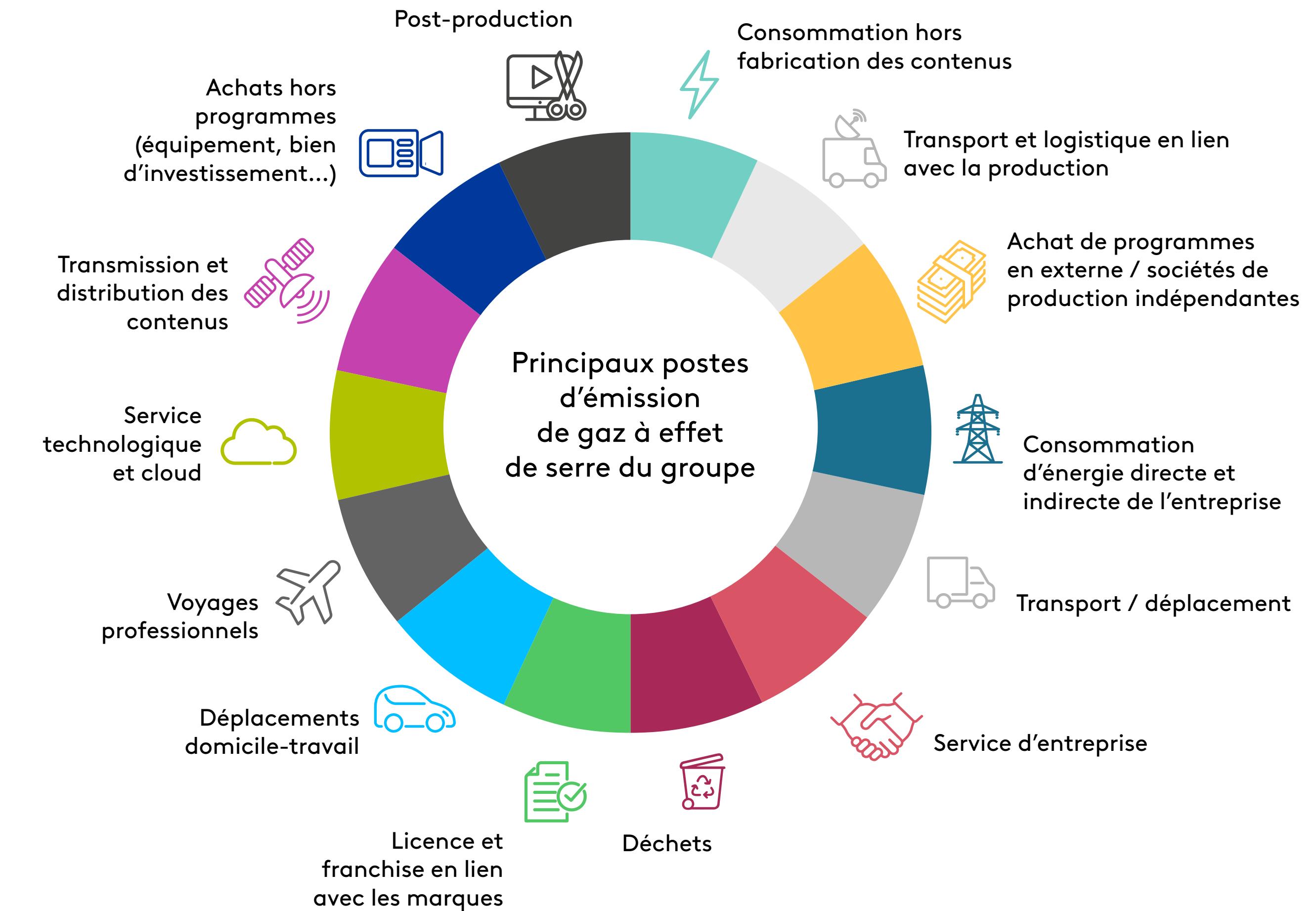


“Aujourd'hui, je crois profondément à la capacité des citoyens à prendre les choses en main. Pour cette raison, les conventions citoyennes me paraissent être des processus essentiels, et pas seulement sur le climat. Ce que France Télévisions a fait avec cette Convention est très important pour une entreprise de service public. Affirmer la place du citoyen dans un espace aussi crucial que l'audiovisuel public, qui est un lieu d'information, d'analyse et de culture, c'est un geste très fort. J'espère que cet exercice, ses conclusions, et surtout le processus qui a été mené ici, inspireront d'autres institutions du service public. C'est là, avant tout, que l'on peut défendre l'idée que la réinvention de la démocratie doit venir des citoyens eux-mêmes.”

l'empreinte carbone

L'audiovisuel ne fait pas partie des secteurs les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre, mais il doit prendre toute sa part à la transition écologique, en agissant sur les différents leviers à sa main pour contribuer à la décarbonation :

- Limiter l'empreinte carbone liée à la fabrication des programmes diffusés : la production écoresponsable est ainsi le 1^{er} levier de décarbonation des médias audiovisuels.
- Agir au quotidien pour devenir plus sobre : acheter moins et mieux, décarboner la mobilité domicile-travail, avoir une politique immobilière plus vertueuse...
- Innover de manière plus responsable : s'attacher à écoconcevoir les plateformes (france.tv et franceinfo) et en rendre l'usage moins énergivore, limiter l'empreinte carbone des outils technologiques.



Objectif de la Convention : identifier des actions concrètes pour réduire l'empreinte carbone de France Télévisions, dans les principaux postes d'émission de gaz à effet de serre (production écoresponsable, modes de fonctionnement plus écoresponsables au quotidien, innovation et tech responsables)

Les studios de Vendargues, un exemple d'écoproduction présenté lors de la Convention

Les studios de Vendargues ont été conçus pour favoriser les productions écoresponsables, ce qui signifie qu'ils offrent un environnement permettant de fabriquer des programmes écoconçus (studios moins énergivores, alimentation sobre en carbone sur les tournages, recyclage des décors et des accessoires...).



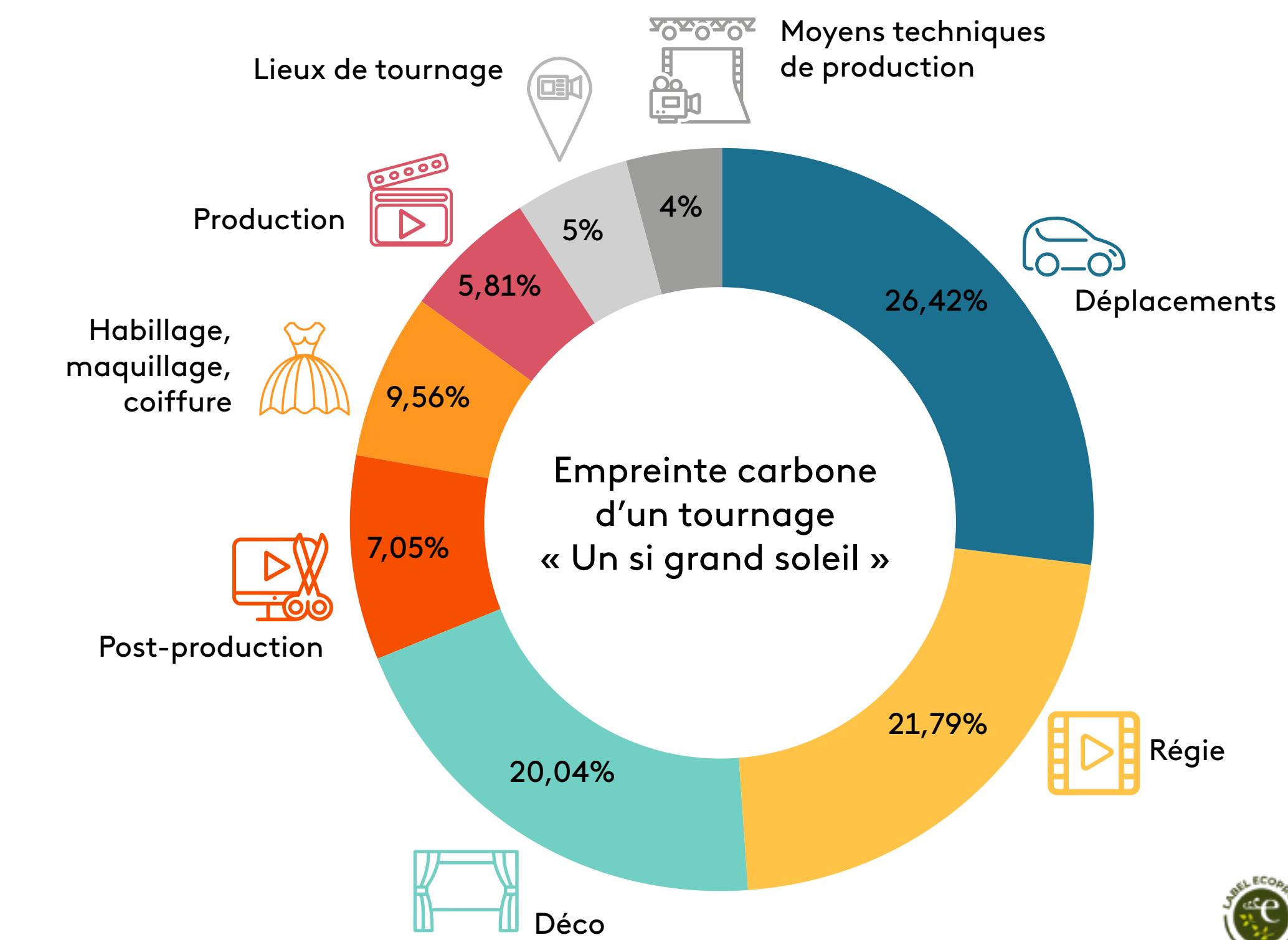
Olivier Roelens

responsable développement feuilleton fiction
La Fabrique, France Télévisions

“L’écoproduction est une valeur cardinale dans la fabrication de notre série quotidienne, le studio de Vendargues a d’ailleurs été conçu dans l’objectif de limiter l’empreinte écologique des productions.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que nous avons accueilli nos collègues de la convention climat pour 2 journées inspirantes de partage et de débat.”

« Un si grand soleil » a obtenu le Label EcoProd, une première pour une série quotidienne.



Audité par AFNOR Certification
Cette émission a été produite dans le respect des exigences environnementales du Label EcoProd.

Ce collectif, constitué de salariés tirés au sort et représentatifs de l'ensemble des directions, des métiers et des territoires dans lesquels est implanté le groupe France Télévisions a formulé près de 100 propositions à l'issue des travaux de la Convention.

Comme s'y était engagée la direction lors du lancement de cette démarche, la quasi-totalité de ces propositions seront prises en compte intégralement ou partiellement dans le plan de transition du groupe présenté au 1^{er} semestre 2026.

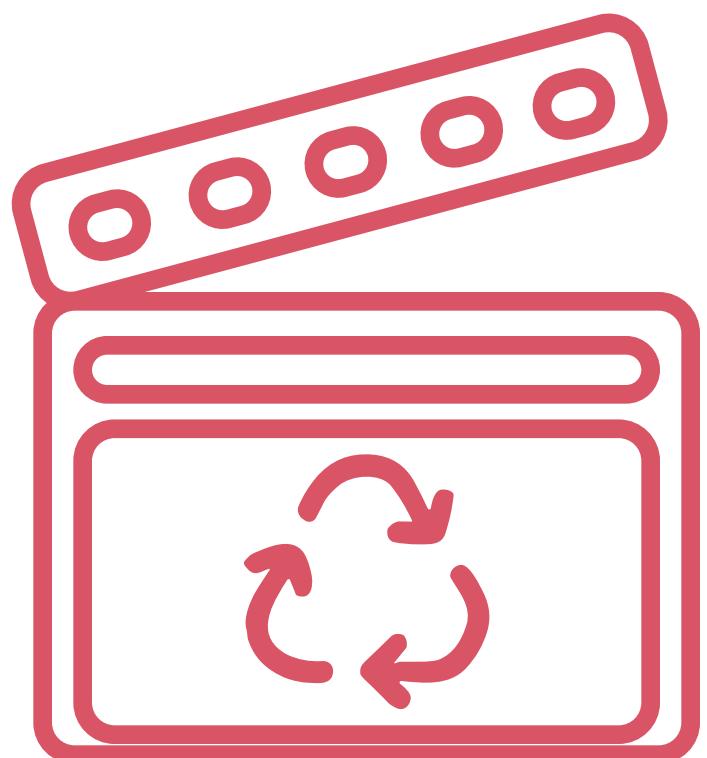


Des exemples de propositions issues des travaux de la Convention

Produire autrement,

en maîtrisant l'empreinte carbone des programmes

L'écoproduction : le cœur du plan de transition de France Télévisions

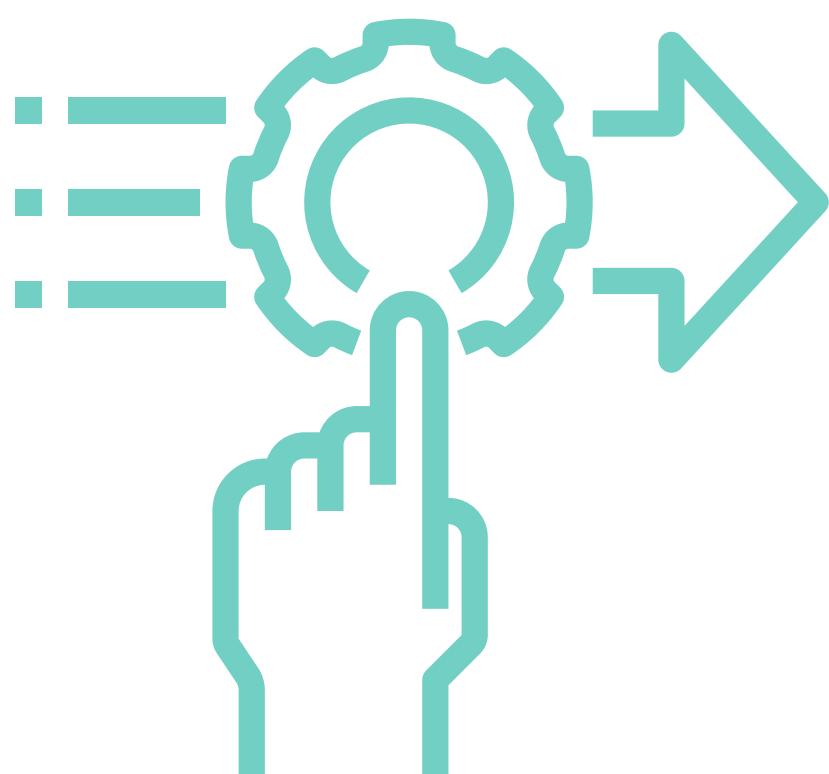


- En interne, 100 % des fictions de la filiale France Télévisions Studio labellisées Ecoprod en 2030 ; lancement d'une démarche visant à appliquer les règles de l'écoproduction aux sujets d'information (JT et magazines), dans une logique de progression continue du nombre de sujets labellisables.
- Vis-à-vis de ses partenaires extérieurs, 100 % des fictions produites pour France Télévisions labellisées Ecoprod en 2030 ; définition d'un périmètre complémentaire sur d'autres genres de programmes (prioritairement les émissions quotidiennes), qui sera également 100 % labellisé en 2030.
- Donner à voir l'engagement de France Télévisions en matière d'écoproduction : mise en place d'une signalétique antennes pour valoriser les programmes ayant reçu le label Ecoprod.
- Pour l'ensemble des productions internes et dans tous les genres de programmes, privilégier des modes de production moins énergivores (ex. remote production) et décarboner les moyens de transport sur les tournages.

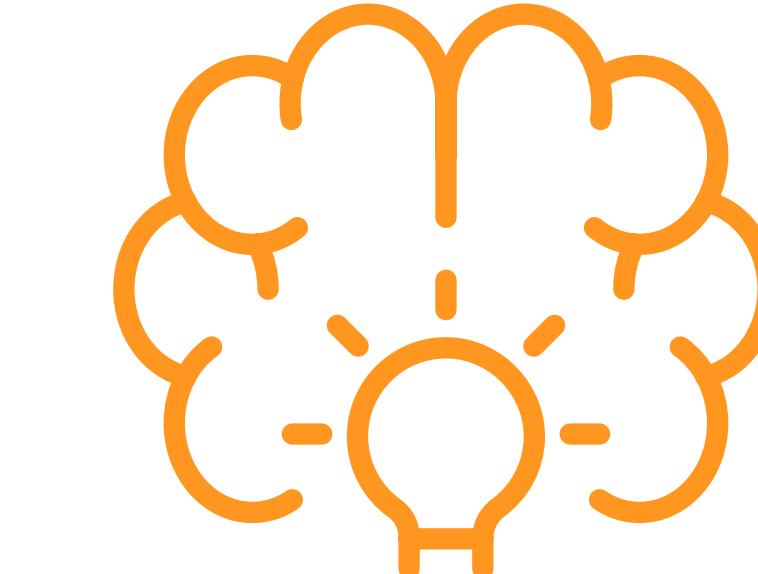
près de
100
propositions

Agir au quotidien pour plus de sobriété

Ces propositions poursuivent et amplifient les efforts menés par le groupe à la fois sur les achats (hors programmes), les déplacements domicile-travail, les équipements numériques et l'immobilier.



- Acheter moins et mieux, pour limiter l'empreinte des achats hors programmes.
- Interdire les déplacements en avion pour toutes les destinations accessibles en moins de 5 heures par train (vs 3 h 30 aujourd'hui).
- Inciter au covoiturage et à l'usage de mobilités douces.
- Calibrer le parc immobilier en fonction des besoins et en améliorer la performance énergétique.
- Mieux gérer l'eau pour moins consommer.
- Optimiser l'usage des équipements informatiques et numériques (allongement de leur durée de vie).
- Former les personnels aux enjeux climatiques et environnementaux et leur transmettre les bonnes pratiques de l'écoresponsabilité.



Innover durablement,

en réduisant les émissions liées au numérique et à la technologie. Réduire l'empreinte carbone des plateformes (france.tv et franceinfo) et des infrastructures technologiques permet de diminuer l'impact de la consommation des contenus distribués par le groupe.

- Créer un standard de diffusion sobre avec les homologues européens de France Télévisions.
- Systématiser le mode éco sur l'appli france.tv de certains devices (smartphone, tablette...).

Un plan de transition inspiré des propositions de la Convention

Le comité de direction de France Télévisions a examiné l'ensemble des propositions et évalué la capacité du groupe à les mettre en œuvre, leur niveau d'impact et leur compatibilité avec les contraintes d'ordre réglementaire ou économique qui s'appliquent à France Télévisions.

Au terme de cette analyse, il a décidé de s'engager à mettre en œuvre la quasi-totalité des propositions. Certaines propositions seront reprises intégralement, d'autres seront adaptées tout en conservant leur intention générale.

Livia Saurin

secrétaire générale adjointe de France Télévisions



“Ces propositions, dont le comité de direction a repris la quasi-totalité, seront intégrées au plan de transition écologique de France Télévisions, que nous présenterons au 1^{er} semestre 2026. Ainsi, les travaux de la Convention auront un débouché concret et nous comptons sur les 80 membres pour contribuer ensuite à la mise en œuvre de ce plan d'action !”



**plan
d'action**